

**ARRÊTE DE POLICE - CIRCULATION ROUTIERE**

Le Collège,

Attendu que des travaux d'entretien de voirie doivent être réalisés par la SPRL Dasnois de Libin entre le 3 juin et le 14 juillet 2019 dans les villages de Libin, Ochamps, Anloy et Transinne,

Attendu qu'il y a lieu de prendre les mesures qui s'imposent en vue d'éviter les accidents,

Vu la nouvelle loi communale,

Vu les lois et règlements concernant la police de roulage et de la circulation,

Vu l'urgence,

**ARRETE :**

Article 1 : Autorise la SPRL Dasnois de Libin à réaliser les travaux d'entretien de voirie entre le 3 juin et le 14 juillet 2019 :

- A la rue Périgeay et la rue Pairibuchy à Libin,
- A la rue Baron Coppée et la rue de Bertrix à Ochamps,
- A la rue Burnaumont et la rue Lavaux à Anloy,
- A la rue des Hêtres à Transinne.

Article 2 : La circulation sera alternée et la vitesse limitée à 30km/h.

Article 3 : La signalisation et les déviations seront mises en place par le demandeur, telle qu'elle est imposée par l'A.M. du 07.05.1999, à l'exclusion de toute autre.

Article 4 : La signalisation et les déviations qui ne sont plus justifiées devront être enlevées ou efficacement masquées.

Article 5 : Les infractions à la présente seront punies des peines prévues par la loi et les règlements relatifs à la police de roulage.

Par le Collège,

La Directrice générale,



E. DUYECK



La Bourgmestre,



A. LAFFUT

**Commune de  
6890 Libin**

Rue du Commerce, 14

Tél. 061 26.08.10

Fax. 061 65.63.81

administration@libin.be